DEPARTEMENT DU VAR
ARRONDISSEMENT DE TOULON

MAIRIE DE SAINT-MANDRIER-SUR-MER
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
=-=-=-=-=

Nombre de Membres
En exercice : 11
Présents : 7
Pouvoirs : 1
Absents excusés : 4
Qui ont pris part à la délibération : 8

SEANCE DU 27 SEPTEMBRE 2022

=-=-=-=

L'an deux mil vingt-deux et le 27 du mois de septembre à 18 h 30, le Conseil d'Administration du C.C.A.S. de ST MANDRIER/MER a été assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Madame Véronique VIENOT, Vice-présidente du CCAS.
Présents : Mme VIENOT - Mme MATHIVET - Conseillers municipaux - Mme MAIS - Mme MARECHAL - Mme BROGLY - Mme ROURE - Mme PECHARD, Membres
Pouvoir : M. VINCENT à Mme VIENOT
Absents excusés : M. VINCENT - Mme DEMIERRE - M. CALMET - Mme SAUQUET

3 – PRISE EN CHARGE RESTAURANT SCOLAIRE et GARDERIE PERI SCOLAIRE - DECISION

Madame VIENOT, Vice-présidente du Conseil d'Administration du C.C.A.S. expose à l'assemblée les difficultés financières de Madame X bénéficiaire du RSA, à régler les frais de restauration scolaire et de garderie périscolaire pour ses filles scolarisées à l'école maternelle de l'Orée du Bois.

En attendant une stabilisation de ses ressources grâce à la baisse de son loyer et à son CDD, Madame VIENOT propose de prendre en charge le montant total de la dette soit la somme de **1 058.90 €.**

Madame VIENOT demande aux membres du Conseil d'Administration du C.C.A.S. de se prononcer.

Le Conseil d'Administration délibérant,

- OUI l'exposé de Mme VIENOT, Vice-présidente,
- VU le Code Général des Collectivités Territoriales ainsi que le Code de l'Action Sociale et des Familles ;
- CONSIDERANT la situation de **Mme X,**

- **DECIDE à l'unanimité** de lui octroyer un secours exceptionnel d'un montant de **1 058.90 €,**

- DIT que ce secours sera versé directement au TRESOR PUBLIC.
- DIT que cette somme est inscrite au budget, article 6568-63 autres secours.

Pour extrait conforme, le 28 septembre 2022.

Signé :
La Vice-Présidente
Véronique VIENOT